

Particuliers



Convention Clarté

Recueil des prix des principaux produits et services applicables au 1^{er} janvier 2022.

Crédit  Mutuel

Une relation fondée sur la **clarté** est le gage de votre confiance et de votre fidélité.

Pour vous aider à gérer au mieux votre compte, votre banque se doit de vous informer avec précision des coûts des produits et services qui vous sont proposés.

Le Crédit Mutuel s'est engagé à vous apporter cette transparence dans le cadre de la Convention Clarté.

Ce document reprend les conditions "standard" applicables, à partir du 1^{er} janvier 2022, aux produits et services souscrits ou en gestion "à la carte", hors conditions préférentielles liées à votre abonnement Eurocompte.

Les conditions générales de la convention de compte sont disponibles auprès de nos Caisses de Crédit Mutuel, sur simple demande ou via www.creditmutuel.fr/cmaga. Si vous n'avez pas encore signé votre convention de compte, qui régit nos relations réciproques, nous vous invitons à vous la procurer auprès de votre conseiller.

Dates de valeur

Les dates de valeurs appliquées aux opérations s'inscrivent dans le cadre des dispositions légales. Elles sont disponibles dans nos Caisses de Crédit Mutuel et sous www.creditmutuel.fr/cmaga

Les prix affichés incluent, pour les prestations qui y sont soumises, la TVA dont le taux est de 8,50 % au jour de la publication en Martinique et Guadeloupe. La TVA est non appliquée en Guyane, Saint-Martin et Saint-Barthélemy.

En cas de demande concernant des opérations complexes, n'hésitez pas à demander l'établissement d'un devis à votre conseiller Crédit Mutuel.

Sommaire

Extrait standard des tarifs	4
Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte	5
Ouverture, transformation, clôture	5
Relevés de compte	5
Tenue de compte	5
Services en agence	5
Banque à distance	6
Abonnement à des services de banque à distance	6
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS	6
Frais d'utilisation des services de banque à distance	6
Vos moyens et opérations de paiement	6
Cartes	6
Virements	8
Prélèvements / TIP SEPA	9
Chèques	9
Frais complémentaires liés à l'international	10
Offres groupées de services	10
Eurocompte	10
Services Bancaires de Base (SBB)	11
Facil' Accès (Offre aux personnes en situation de fragilité)	11
Irrégularités et incidents	11
Commission d'intervention	11
Opérations particulières	11
Incidents de paiement	12
Spécial jeunes	12
Offres groupées de services	12
Tenue de compte	12
Moyens de paiement	12
Divers	13
Abonnement à des services de banque à distance	13
Découverts et crédits	13
Découvert en compte	13
Crédits à la consommation	13
Crédits immobiliers	13
Autres prestations	14
Garanties données sur la France	14
Épargne et placements financiers	14
Épargne bancaire	14
Placements financiers	14
Conservation	15
Gestion de Patrimoine	15
Assurances et Prévoyance	15
Succession	15
Résoudre un litige	16

Extrait standard des tarifs ⁽¹⁾

(Liste nationale des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement).

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

Liste des services	Prix en euros
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.) (CMUT Direct)	1,00 € par mois Soit pour information 12,00 € par an Hors coût du fournisseur d'accès Internet
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS (Top Infos) ⁽²⁾	1,50 € par mois Permettant de recevoir un nombre illimité d'alertes par mois. Soit pour information 18,00 € par an
Tenue de compte	2,00 € par mois Soit pour information 24,00 € par an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)	41,00 € par an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)	46,20 € par an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)	32,00 € par an
Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)	1,00 € par retrait à partir du 3 ^e retrait par mois ⁽³⁾
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement (Assur-Carte Crédit Mutuel)	26,00 € par an
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel)	En agence : 3,50 € par virement
	Par l'Internet : GRATUIT Hors coût du fournisseur d'accès Internet
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)	GRATUIT
Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)	GRATUIT
Commission d'intervention	7,00 € par opération Avec un plafond de 80,00 € par mois.

(1) Les établissements de crédit se sont engagés, dans le cadre du Comité Consultatif du Secteur Financier (CCSF), à présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires et sur l'Internet un extrait standard des tarifs.

(2) Nécessite la détention d'un contrat CMUT Direct.

(3) À partir du 2^e retrait par mois pour les cartes à autorisation systématique. Exonération pour les cartes CB Visa Premier, CB Mastercard Gold, CB Mastercard World Elite et CB Visa Infinite et pour les cartes dans les offres groupées de services spéciales Jeunes et Eurocompte Sérénité. Pour les autres Eurocomptes, voir détails en page 10.

Afin d'assurer l'information de la clientèle et du public sur les prix des produits et services liés à la gestion d'un compte de dépôt ou d'un compte de paiement, les établissements mettent à disposition sous forme électronique sur leur site internet et en libre-service dans les locaux de réception du public, sur support papier ou un support durable le document d'information tarifaire prévu par l'article 1^{er}, III de l'arrêté du 5 septembre 2018.

Ce document harmonisé présente la liste des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement telle que définie à l'article D 312-1-1 A du COMOFI et l'offre groupée de services la plus commercialisée ou les offres groupées de services en cours de commercialisation sous réserve que l'établissement propose des offres groupées de services liées à un compte de paiement.

Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte

OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLÔTURE

Ouverture d'un compte avec signature de la convention de compte	GRATUIT
Frais de transfert de compte courant	GRATUIT ⁽¹⁾
Frais de clôture de compte	GRATUIT ⁽¹⁾
Transfert Facile (Service d'aide à la mobilité bancaire)	GRATUIT ⁽¹⁾

RELEVÉS DE COMPTE

Relevés de compte – envoi postal	
▶ mensuel	GRATUIT ⁽¹⁾
▶ autre périodicité ou relevé supplémentaire	1,50 €/relevé
Relevé annuel de frais ⁽²⁾	GRATUIT ⁽¹⁾

TENUE DE COMPTE

Tenue de compte	2,00 €/mois
▶ dans une offre groupée de services	Exonéré
Tenue de compte inactif depuis plus de 12 mois ⁽³⁾	30,00 €/an
Tenue de compte en devise	3,50 USD/mois

SERVICES EN AGENCE

Délivrance d'une attestation	9,60 €
Réédition de mouvements, par demande	8,00 €
Frais de recherche de documents	
▶ ≤ à 12 mois ou simple	15,50 €
▶ > à 12 mois ou complexe	Devis préalable
Service de mensualisation de frais bancaires ⁽⁴⁾	6,00 €/an
Frais de location de coffre-fort	Nous consulter

Change manuel

Achat et vente de devises	4,00 €
---------------------------	--------

Dépannage

Service Bienvenue	GRATUIT
Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque	9,00 €

(1) Conformément à la réglementation.

(2) Relevé des frais prélevés sur votre compte durant l'année civile au titre des produits et services dont vous bénéficiez, conformément à la Directive Européenne sur la comparabilité des frais liés aux comptes de paiement (2014/92/UE).

(3) Dans la limite du solde créditeur. Gratuit pour les moins de 18 ans.

(4) Liste des produits éligibles disponible sur demande auprès de votre Caisse de Crédit Mutuel.



Banque à distance⁽¹⁾

ABONNEMENT À DES SERVICES DE BANQUE À DISTANCE (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.)	
CMUT Direct Basis (serveur vocal) ⁽²⁾	GRATUIT
CMUT Direct (toutes opérations)	1,00 €
CMUT Direct Connexion ⁽²⁾ , par jour de connexion	0,70 €
Bours'Actif (donne droit à des tarifs préférentiels sur les frais de courtages)	4,50 €/mois
ABONNEMENT À DES PRODUITS OFFRANT DES ALERTES SUR LA SITUATION DU COMPTE PAR SMS⁽³⁾	
Top Infos ▶ forfait illimité	1,50 €/mois
FRAIS D'UTILISATION DES SERVICES DE BANQUE À DISTANCE⁽³⁾ (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.)	
Payweb Card (numéro(s) virtuel(s) de carte de paiement) ⁽⁴⁾	GRATUIT
E-Retrait (dépannage cash sur GAB Crédit Mutuel Alliance Fédérale) ⁽⁴⁾	GRATUIT
Licence DIGIPASS (Authentification forte), par licence	29,00 €
Téléchargement de mouvements archivés supérieurs à 2 mois	7,00 €

Vos moyens et opérations de paiement

CARTES

COTISATION CARTE, PAR AN

Fourniture d'une carte de débit

(Carte de paiement internationale à débit immédiat)

CB Mastercard ⁽⁵⁾ , CB Visa ⁽⁵⁾ ou CB Mastercard pour les Autres ⁽⁵⁾	41,00 €
CB Mastercard en devise ⁽⁵⁾ ou CB Visa en CHF ⁽⁵⁾	43,00 €
CB Mastercard @ccess ⁽⁵⁾	51,00 €
CB Mastercard aKP LA ⁽⁵⁾	51,00 €
CB Mastercard Gold ⁽⁵⁾⁽⁶⁾ , CB Visa Premier ⁽⁵⁾⁽⁶⁾ ou CB Mastercard Gold pour les Autres ⁽⁵⁾	132,00 €
CB Mastercard World Elite ⁽⁵⁾	283,00 €
CB Visa Infinite	330,00 €

Fourniture d'une carte de débit

(Carte de paiement internationale à débit différé)

CB Mastercard ⁽⁵⁾ , CB Visa ⁽⁵⁾ ou CB Mastercard pour les Autres ⁽⁵⁾	46,20 €
CB Mastercard en devise ⁽⁵⁾ ou CB Visa en CHF ⁽⁵⁾	48,00 €
CB Mastercard @ccess ⁽⁵⁾	51,00 €
CB Mastercard aKP LA ⁽⁵⁾	51,00 €
CB Mastercard Gold ⁽⁵⁾⁽⁶⁾ , CB Visa Premier ⁽⁵⁾⁽⁶⁾ ou CB Mastercard Gold pour les Autres ⁽⁵⁾	132,00 €
CB Mastercard World Elite ⁽⁵⁾	283,00 €
CB Visa Infinite	330,00 €

Fourniture d'une carte de débit

(Carte de paiement à autorisation systématique)

CB Mastercard Online ⁽⁵⁾ , CB Visa Online ⁽⁵⁾	32,00 €
CB Maestro Basis	20,90 €
CB Maestro Vie Quotidienne (destinée aux majeurs protégés)	20,90 €

(1) Hors coût du fournisseur d'accès Internet et hors coût opérateur. (2) Ce service n'est plus commercialisé. (3) Nécessite la détention d'un contrat CMUT Direct. (4) Nécessite la détention d'une carte éligible au service. (5) Carte supplémentaire sur le même compte : demi-tarif sur la carte la moins chère. (6) Carte en devise : CB Mastercard. Possibilité CB Visa pour le CHF.

CARTES (SUITE)

Autres cartes et services

CB Cirrus ⁽¹⁾	22,50 €
Carte de retrait réseau ⁽²⁾	10,00 €
Carte Vie Quotidienne (destinée aux majeurs protégés)	7,00 €
CB Mastercard 3F ⁽²⁾⁽³⁾	3,00 €
Carte Plan 4	
▶ avec une autre carte de paiement détenue	10,30 €
▶ sans autre carte de paiement détenue	20,00 €
Carte de dépôt	9,00 €
Choix du visuel de la carte, à partir de	4,00 €
Supplément pour cartes CERTIZEN ⁽⁴⁾	12,00 €

PAIEMENTS ET RETRAITS

Opérations libellées en euro dans l'Espace Economique Européen, réalisées avec une carte en euro

Paiement par carte (la carte est émise par la banque)	GRATUIT
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets (cas d'un retrait à un distributeur automatique de la banque) du Crédit Mutuel et du CIC	GRATUIT
Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique de billets d'un autre établissement avec une carte de paiement ou une carte de retrait internationale, y compris dans l'Espace Economique Européen), appelé aussi "Retrait déplacé".	
▶ avec CB Mastercard Gold, CB Visa Premier, CB Mastercard World Elite ou CB Visa Infinite	GRATUIT
▶ avec CB Mastercard Online, CB Visa Online, CB Cirrus, CB Maestro Basis à partir du 2 ^e retrait par mois ⁽⁵⁾ , par retrait	1,00 €
▶ avec une autre carte, à partir du 3 ^e retrait par mois ⁽⁵⁾ , par retrait	1,00 €

Autres opérations réalisées avec une carte en euro⁽⁶⁾

Commission fixe	
▶ par paiement	0,33 €
▶ par retrait GAB	3,30 €
Commission sur montant, par opération	
▶ dans l'EEE + Suisse	1,00 %
▶ autres pays	2,50 %
Perception maximum, par opération	9,00 €

Opérations libellées en USD, en France ou aux USA, réalisées avec une carte en USD⁽⁷⁾

Paiements et retraits GAB en USD aux USA	GRATUIT
Retraits en USD sur GAB Crédit Mutuel en France	GRATUIT

Opérations libellées en une devise autre que le USD, ou réalisées hors USA, avec une carte en USD⁽⁷⁾

Commission fixe	
▶ par paiement	0,40 USD
▶ par retrait GAB	3,60 USD
Commission sur montant, par opération	2,50 %
Perception maximum, par opération	9,00 USD

(1) Carte supplémentaire sur le même compte : demi-tarif sur la carte la moins chère. (2) Offerte la première année. (3) Cette carte n'est plus commercialisée. Réserve aux titulaires d'une carte de paiement. Assurance décès annuelle facultative, en option : 2,00 €. (4) Cartes disposant d'un cryptogramme visuel dynamique : changement toutes les heures du cryptogramme (3 chiffres figurant au verso de la carte). (5) Dans les offres groupées de services, cf. pages 10 et 13.

(6) Commissions sur opérations hors Espace Economique Européen ou opérations libellées en devise (le cas échéant, le coût de la conversion monétaire est consultable sur www.creditmutuel.fr/cmag).

(7) Carte dans une autre devise : détail disponible dans votre Caisse de Crédit Mutuel.

GESTION DES CARTES

Opposition de la carte par le titulaire	GRATUIT⁽¹⁾
Refabrication d'une carte ⁽²⁾	13,00 €
Refabrication d'une carte en urgence	60,00 €
Réédition d'un code confidentiel	8,00 €
Réédition d'un code confidentiel en urgence	60,00 €
Changement de code confidentiel sur un GAB du Crédit Mutuel	GRATUIT
Envoi d'une carte en recommandé avec AR	8,50 €
Modification ponctuelle de plafond d'autorisation	5,00 €

VIREMENTS

INFORMATIONS PRATIQUES

Le virement SEPA doit respecter les conditions suivantes : être libellé en euro, être réalisé au sein de la zone SEPA Single Euro Payment Area (27 pays de l'UE + Norvège, Islande, Liechtenstein, Royaume-Uni, Gibraltar, Suisse, Monaco, Jersey, Guernesey, Ile de Man, Saint-Marin, la Cité du Vatican et la Principauté d'Andorre), être de nature ordinaire (non urgent/express), être en frais partagés (SHARE : les frais sont partagés entre l'émetteur et le bénéficiaire), permettre un traitement automatisé grâce à l'IBAN (identifiant international d'un compte bancaire) du bénéficiaire.

Imputation des frais : pour les virements au sein de l'Espace Economique Européen (EEE), libellés dans une devise de l'EEE, la 2^e Directive européenne sur les Services de Paiement (DSP2), n'autorisant que l'option "SHARE" (frais partagés), les ordres émis ou reçus avec d'autres options de frais seront automatiquement convertis par nos soins en ordres avec option SHARE.

Aux tarifs indiqués, il convient éventuellement d'ajouter la récupération des commissions et frais réclamés par nos correspondants ainsi que ceux relatifs à une intervention particulière. Les tarifs indiqués correspondent au traitement des opérations. Ils ne comprennent pas les abonnements aux services de banque à distance éventuellement nécessaires pour les exécuter.

Virements entre vos comptes	Guichet	Banque à distance ⁽³⁾
Émission d'un virement (cas d'un virement interne occasionnel)	GRATUIT	
En cas de change	9,00 €	3,00 €

Virements SEPA

Réception d'un virement	GRATUIT	
Réception d'un virement instantané	GRATUIT	
Emission d'un virement (cas d'un virement SEPA occasionnel)	3,50 €	GRATUIT
Émission d'un virement instantané	Non disponible	1,00 €

Émission d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA permanent)

► frais de mise en place d'un virement permanent	5,25 €	GRATUIT
► frais de modification	2,50 €	GRATUIT
► frais par virement permanent	GRATUIT	
► clôture	GRATUIT	

Émission d'un virement permanent en euro hors zone SEPA ou en devise

Les commissions liées à l'ouverture, aux modifications et à la clôture sont identiques à celles pratiquées pour les opérations en euro.

Les frais par échéance sont identiques à ceux d'un virement occasionnel (interne ou non SEPA).

Une commission de change est appliquée quand la devise de l'ordre est différente de la devise du compte (3,00 € pour les ordres de virements internes effectués via la banque à distance et 9,00 € pour tous les autres cas).

(1) Conformément à la réglementation.

(2) Gratuit en cas de refabrication suite à mise en opposition par le titulaire.

(3) Hors coût du fournisseur d'accès Internet et hors coût opérateur.

VIREMENTS (SUITE)		
Virements non SEPA	Guichet	Banque à distance ⁽¹⁾
Réception d'un virement	9,00 €	
Émission d'un virement non SEPA (cas d'un virement non SEPA occasionnel en euro dans la zone SEPA)		
▶ non automatisable, jusqu'à 50 000 €	11,10 €	
▶ non automatisable, au-delà de 50 000 €	44,90 €	
Émission d'un virement international (cas d'un virement non SEPA occasionnel, en euro hors zone SEPA ou en devise)		
▶ Commission forfaitaire de transfert		
– de 0 à 1 500 €	15,10 €	11,60 €
– de 1 501 à 12 500 €	26,20 €	22,70 €
– au-delà	44,90 €	41,40 €
Commission de change	9,00 €	

Prestations annexes (frais supplémentaires)

Délivrance d'un avis de débit ou de crédit pour un virement en zone SEPA	1,50 €
Délivrance d'un avis de débit ou de crédit pour un virement à l'international	4,00 €
Frais de correction de coordonnées inexactes à l'international	6,00 €
Commission Express sur virement en euro en zone SEPA	1,00 €
Commission Express sur autre type de virement	8,25 €
Demande d'édition de justificatif de paiement	20,45 €
Demande d'édition d'un chèque	16,25 €
Virement SEPA émis et retourné par la banque du bénéficiaire	6,00 €

PRÉLÈVEMENTS / TIP SEPA

Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)	GRATUIT
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)	GRATUIT
Titre Interbancaire de Paiement (frais par paiement d'un TIP SEPA)	GRATUIT
Opposition / Révocation du mandat de prélèvement	GRATUIT⁽²⁾
Gestion des créanciers autorisés ou interdits	GRATUIT⁽²⁾
Émission d'un prélèvement SEPA (nécessite la détention d'un numéro ICS)	0,32 €/ligne
Création d'un Identifiant Créancier SEPA (ICS)	40,00 €

CHÈQUES

Remise de chèque(s) ⁽³⁾	GRATUIT
Frais d'envoi de chéquier	
▶ envoi simple, par envoi	Frais postaux
▶ envoi en recommandé avec AR, par envoi	8,50 €
Frais de destruction de chéquier, par chéquier	5,40 €
Frais d'émission d'un chèque de banque	12,50 €
Photocopie de chèque	7,00 €
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	
▶ avec Assur-Carte	GRATUIT
▶ sans Assur-Carte, par chèque	15,15 €
Frais d'opposition chéquier(s) par l'émetteur	
▶ avec Assur-Carte	GRATUIT
▶ sans Assur-Carte, par chéquier	29,70 €
Remise de chèque(s) payable(s) à l'étranger en euro ou en devise ⁽⁴⁾	
Sauf Bonne Fin (SBF)	
▶ commission d'encaissement	1,00 ‰
– minimum	14,20 €
– maximum	55,00 €

(1) Hors coût du fournisseur d'accès Internet et hors coût opérateur.

(2) Conformément à la réglementation.

(3) Chèque(s) en euro payable(s) en France. Date de valeur J+1 ouvré.

(4) Dates de valeurs : informations disponibles auprès de votre Caisse de Crédit Mutuel.

CHÈQUES (SUITE)

Crédit Après Encaissement (CAE)	
▶ forfait à rajouter aux tarifs SBF	19,90 €
Chèque remis à l'encaissement et retourné impayé (CAE/SBF)	21,10 €
Paiement d'un chèque à l'étranger en euro ou en devise ⁽¹⁾	
▶ chèque émis en euro	GRATUIT
▶ chèque émis en devise	13,80 €

FRAIS COMPLÉMENTAIRES LIÉS À L'INTERNATIONAL

Commission de change éventuelle sur opérations en devise	9,00 €
Port sécurisé	36,50 €
Frais de correspondants éventuels	Frais réels

(1) Dates de valeurs : informations disponibles auprès de votre Caisse de Crédit Mutuel.

Offres groupées de services

Les services utiles pour bien gérer votre argent au quotidien sont compris dans une cotisation mensuelle unique (offre standard hors option).

EUROCOMPTE

Formules proposées (produits et services compris), à partir de :

	Tranquillité	Confort*	Sérénité
	7,00 €	12,00 €	19,00 €
CMUT Direct (toutes opérations sauf bourse)	•		
CMUT Direct (toutes opérations + bourse)		•	•
Tenue de compte	Exonéré		
Protection juridique			•
Budget +	•	•	•
Plan 4 taux standard – 2 %		•	•
Assur-Carte**	E **	E **	F **
CB Cirrus	•		
CB Mastercard ou CB Visa (Débit immédiat)		•	
CB Mastercard Gold ou CB Visa Premier			•
Découvert Souplesse	•	•	•
Franchise d'agios /7 jours	160 €	160 €	460 €
Top Infos (Forfait mensuel illimité)	•	•	•
Retraits déplacés offerts			
▶ avec carte CB Cirrus ou cartes à demandes d'autorisation systématique	2/mois	2/mois	Tous
▶ avec carte CB Mastercard ou CB Visa	3/mois	3/mois	Tous

* Existe en Formule Light : détails disponibles auprès de votre Caisse de Crédit Mutuel.

** Assur-Carte E couvre les cartes du Crédit Mutuel Alliance Fédérale. Assur-Carte F couvre toutes les cartes françaises.

Autres formules

<p>Services Bancaires de Base (SBB) imposés par la Banque de France (Ensemble de services bancaires fournis dans le cadre du droit au compte prévu aux articles L.312-1 III et D. 312-5-1 du Code Monétaire et Financier).</p> <p>Un compte (ouverture, tenue et clôture), un changement d'adresse par an, relevés d'identité bancaire (à la demande), virements SEPA (au guichet ou à distance), l'envoi mensuel d'un extrait de compte, opérations de caisse, remise de chèques à l'encaissement, les dépôts et les retraits d'espèces aux guichets de la banque, les paiements par prélèvement SEPA, TIP SEPA, un abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.), la fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) avec en inclusion : paiement d'opérations sur internet et retrait d'espèces dans l'UE et deux formules de chèques de banque par mois. Plafonnement des frais liés aux incidents de paiements et irrégularités de fonctionnement du compte à 20,00 € par mois et 200,00 € par an.</p>	<p>GRATUIT⁽¹⁾</p>
<p>Facil' Accès – Offre aux personnes en situation de fragilité (Ensemble de services bancaires prévus aux articles L.312-1-3 et R.312-4-3 du Code Monétaire et Financier).</p> <p>Un compte (ouverture, tenue et clôture), la fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique), le dépôt et le retrait d'espèces aux guichets de la banque, 4 virements mensuels SEPA, dont au moins un virement permanent, ainsi que des prélèvements SEPA en nombre illimité, 2 chèques de banque par mois, un abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.), un abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS, relevés d'identité bancaire, plafonnement spécifique des commissions d'intervention⁽²⁾ et un changement d'adresse par an.</p> <p>Les frais liés aux incidents bancaires sont totalement exonérés (à zéro) pour les clients titulaires de l'offre Facil'Accès. Voir détail des frais concernés comportant la mention (ET) en pages 11 et 12 du présent Recueil des prix des principaux produits et services.</p>	<p>3,00 €</p>
<p>Prestations de Base (Ensemble de services bancaires prévus aux articles L. 312-1 II et D. 312-5 du Code Monétaire et Financier).</p> <p>Un compte (ouverture, tenue et clôture), un changement d'adresse par an, relevés d'identité bancaire (à la demande), virements bancaires (aux guichets ou à distance), envoi mensuel d'un extrait de compte, remise de chèques à l'encaissement, prélèvements SEPA, TIP SEPA, un abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.), les dépôts et les retraits d'espèces au guichet et aux GAB et la fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) avec en inclusion : paiement d'opérations sur internet et retrait d'espèces dans l'UE.</p>	<p>3,50 €</p>
<p>Un dépliant détaillant les offres groupées de services est disponible sur simple demande auprès de votre Caisse de Crédit Mutuel, ainsi que sur www.creditmutuel.fr/cmag.</p>	

Irrégularités et incidents

COMMISSION D'INTERVENTION

Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier^{(PG) (ET)}.

<ul style="list-style-type: none"> ▶ par opération ▶ plafond mensuel 	<p>7,00€ 80,00 €</p>
<p>Commission d'intervention – Pour les titulaires de l'offre Services Bancaires de Base</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ par opération ▶ plafond mensuel 	<p>4,00 € 20,00 €</p>
<p>Commission d'intervention – Pour les titulaires de l'offre Facil'Accès</p>	<p>GRATUIT</p>

OPÉRATIONS PARTICULIÈRES

<p>Frais de recherche d'adresse erronée (NPAI/PND)</p>	<p>8,00 €</p>
<p>Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé^{(PG) (ET)}</p>	<p>13,50 €⁽³⁾</p>
<p>Frais par saisie administrative à tiers détenteur (SATD)^(ET)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ maximum 	<p>10 % du montant dû au Trésor Public ou au créancier 90,00 €</p>
<p>Frais par saisie-attribution^(ET)</p>	<p>90,00 €</p>

(PG) Plafonnement Global : ces frais liés aux incidents de paiement et irrégularités de fonctionnement du compte sont plafonnés globalement à hauteur de 25,00 €/mois pour les clients éligibles à l'offre "Facil'Accès" et de 20,00 €/mois et 200,00 €/an pour les clients titulaires de l'offre "Services Bancaires de Base". (ET) Exonération Totale : ces frais liés aux incidents bancaires sont totalement exonérés (à zéro) pour les clients titulaires de l'offre "Facil'Accès". (1) Conformément à la réglementation. (2) Exonération totale des frais d'incidents bancaires, y compris les frais sur SATD et frais sur saisie-attribution. (3) Tarif pour chaque lettre.

INCIDENTS DE PAIEMENT

Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques (mise en place ou suppression) ^{(PG)(ET)}	19,10 €
Paiement d'un chèque émis en période d'interdiction bancaire ^{(PG)(ET)}	19,25 €
Frais de lettre d'information préalable pour émission d'un chèque sans provision ^{(PG)(ET)}	13,50 €
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision ^{(PG)(ET)}	
▶ chèque inférieur ou égal à 50,00 €	30,00 €
▶ chèque supérieur à 50,00 €	50,00 €
Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision ^{(PG)(ET)}	
▶ prélèvement ≤ à 20,00 €	Montant du prélèvement 20,00 €
▶ au-delà	
Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire ^{(PG)(ET)}	GRATUIT
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque ^{(PG)(ET)}	GRATUIT
Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision ^{(PG)(ET)}	GRATUIT

(PG) Plafonnement Global : ces frais liés aux incidents de paiement et irrégularités de fonctionnement du compte sont plafonnés globalement à hauteur de 25,00 €/mois pour les clients éligibles à l'offre "Facil'Accès" et de 20,00 €/mois et 200,00 €/an pour les clients titulaires de l'offre "Services Bancaires de Base". (ET) Exonération Totale : ces frais liés aux incidents bancaires sont totalement exonérés (à zéro) pour les clients titulaires de l'offre "Facil'Accès".

Spécial Jeunes

OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

Cotisations mensuelles à partir de :	
▶ Connect Origine 10-17 ans ⁽¹⁾	2,00 €
▶ Eurocompte Jeunes 18-25 ans	3,35 €
▶ Eurocompte Jeunes actifs 18-28 ans	6,60 €

Un dépliant détaillant les offres groupées de services est disponible sur simple demande auprès de votre Caisse de Crédit Mutuel, ainsi que sur www.creditmutuel.fr/cmag

Anciennes formules non commercialisées en 2022, à partir de

▶ Formule UN Banque 11-17 ans	GRATUIT
▶ Eurocompte VIP 11-15 ans	1,00 €
▶ Eurocompte Jeunes 15-17 ans	2,00 €
▶ Eurocompte Tranquillité 18-25 ans	3,30 €
▶ Eurocompte Confort	4,80 €

Tarifs réduits ou gratuité totale : le Crédit Mutuel offre aux moins de 26 ans des conditions particulièrement avantageuses, décrites ci-dessous :

TENUE DE COMPTE

Tenue de compte	GRATUIT
-----------------	---------

MOYENS DE PAIEMENT

Fourniture d'une carte de débit

(Carte de paiement internationale à débit immédiat)

CB Mastercard Jeune (offerte la 1 ^{re} année)	22,25 €
CB Mastercard VIP ⁽²⁾	21,07 €

Fourniture d'une carte de débit

(Carte de paiement internationale à débit différé)

CB Mastercard Jeune (offerte la 1 ^{re} année)	22,25 €
CB Mastercard VIP ⁽²⁾	31,42 €

Fourniture d'une carte de débit

(Carte de paiement à autorisation systématique)

CB Mastercard Online Origine (de 10 à 17 ans)	25,00 €
---	---------

(1) Contrat commercialisé à partir du 1^{er} trimestre 2022.

(2) Arrêt de la commercialisation depuis le 01/01/2020.

MOYENS DE PAIEMENT (SUITE)

Autres cartes et services

Pop Corn, Jinko	GRATUIT
Carte de retrait réseau (offerte la 1 ^{re} année)	10,00 €
Carte Argent de poche (carte prépayée, à partir de 11 ans)	15,75 €
CB Maestro VIP ⁽¹⁾	21,07 €
Refabrication de carte ⁽²⁾	- 50 % ⁽³⁾
Retraits déplacés dans les offres groupées de services spéciales Jeunes	GRATUIT

Chèques

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	
▶ avec Assur-Carte	GRATUIT
▶ sans Assur-Carte, par chèque	7,57 €
Frais d'opposition chéquier(s) par l'émetteur	
▶ avec Assur-Carte	GRATUIT
▶ sans Assur-Carte, par chèque	13,15 €

Virements

Frais de mise en place ou de modification de virement permanent	GRATUIT
---	---------

DIVERS

Délivrance d'une attestation	GRATUIT
------------------------------	---------

ABONNEMENT À DES SERVICES DE BANQUE À DISTANCE⁽⁴⁾ (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.)

CMUT Direct (y compris accès bourse)	GRATUIT
--------------------------------------	---------

Avantage Musique : Détenir une carte de paiement au Crédit Mutuel, c'est bénéficier des avantages exclusifs de la billetterie RIFFX by Crédit Mutuel (www.rifffx.fr).

Découverts et crédits

DÉCOUVERT EN COMPTE

Taux applicable aux dépassements

Sauf accord particulier, taux plafond réglementaire calculé trimestriellement par la Banque de France et publié au JO, diminué de 0,05 %. Ce taux est fonction du solde débiteur moyen du compte sur la période séparant deux arrêts.

CRÉDITS À LA CONSOMMATION

Frais de dossier / avenant	1,00 %
▶ minimum	64,00 €
▶ maximum	Selon objet ⁽⁵⁾
Passeport Crédit	
▶ mise en place	GRATUIT
▶ frais à l'utilisation	GRATUIT

CRÉDITS IMMOBILIERS

Frais de dossier / avenant	1,00 %
▶ minimum	400,00 €
Frais de modularité de prêt	50,00 €
Attestation de mainlevée d'hypothèque ou renouvellement d'hypothèque	30,00 €
Frais de traitement de mainlevée	
▶ hypothèque	300,00 €
▶ autres garanties selon la nature	50,00 € à 400,00 €
Frais de nantissement	Selon objet ⁽⁵⁾

(1) Arrêt de la commercialisation depuis le 01/01/2020.

(2) Gratuit en cas de refabrication suite à mise en opposition par le titulaire.

(3) Sur le tarif standard.

(4) Hors coût du fournisseur d'accès Internet et hors coût opérateur.

(5) Grille tarifaire disponible auprès de votre Caisse de Crédit Mutuel.

AUTRES PRESTATIONS	
Duplicata attestation d'intérêts ou de prêts	6,00 €
Délivrance d'un décompte ⁽¹⁾	24,45 €
Mise en place d'un plan d'apurement	31,00 €
Réédition d'un tableau d'amortissement	GRATUIT
Modification sur prêt sans avenant	7,30 €

GARANTIES DONNÉES SUR LA FRANCE

Frais d'établissement d'acte, par acte	
▶ caution simple	42,00 €
▶ caution complexe	150,00 €
Commission de risque périodique, taux annuel, à partir de	1,50 % ⁽²⁾
▶ Minimum par acte et par trimestre	12,00 €

(1) Gratuite pour les crédits immobiliers et les crédits à la consommation garantis par une hypothèque consentis à compter du 1^{er} juillet 2016. (2) Le pourcentage est appliqué sur le montant de la garantie délivrée.

Épargne et placements financiers

ÉPARGNE BANCAIRE

Budget + (alimentation automatique du compte épargne), par an	12,00 €
Tenue de compte d'épargne sur livret inactif depuis 5 ans ⁽¹⁾	30,00 €/an
Transfert de PEL ou CEL hors Crédit Mutuel ou CIC	66,00 €
Transfert de PEP ⁽²⁾	
▶ pourcentage des sommes gérées	2,00 %
▶ minimum	45,00 €

PLACEMENTS FINANCIERS

Courtages Bourses France + Belgique et Pays-Bas ^(PLF)	Guichet	Banque à distance ⁽³⁾
Frais de transmission d'ordre	5,00 €	GRATUIT⁽⁴⁾
Frais d'exécution d'ordre	1,20 %	0,70 %
▶ minimum de perception	12,50 €	9,90 €
Frais d'exécution avec Bours'Actif ⁽⁵⁾		
▶ 10 premiers ordres du trimestre		0,50 %
▶ 10 ordres suivants		0,40 %
▶ au-delà		0,30 %
▶ minimum de perception		8,00 €
▶ maximum de perception		19,90 €

Opérations de bourse étrangères^(PLF)

Frais de transmission d'ordre	5,00 €	GRATUIT⁽⁴⁾
Frais d'exécution d'ordre	1,20 %	0,90 %
▶ minimum de perception	50,00 €	35,00 €
Frais d'exécution d'ordre avec Bours'Actif ⁽⁵⁾		0,70 %
▶ minimum de perception		30,00 €
▶ maximum de perception		65,00 €

Divers

Transfert sortant de compte titres hors Crédit Mutuel ou CIC (+ frais par ligne 5,25 €)	64,40 €
Transfert d'un PEA ou PEA-PME hors Crédit Mutuel ou CIC ^(PLF)	
▶ Frais par ligne de titre	15,00 €
▶ Maximum	150,00 €
Frais de recherche titres / réédition de l'Imprimé Fiscal Unique	30,00 €

(1) Dans la limite du solde créditeur. Gratuit pour les moins de 18 ans et pour les livrets réglementés.

(2) Sauf conditions contractuelles spécifiques. (3) Nécessite la détention d'un contrat CMUT Direct comprenant un accès bourse, à 1,00 €/mois, cf. chapitre Banque à distance. (4) Hors frais d'abonnement banque à distance et hors coût du fournisseur d'accès Internet. (5) Voir tarif de l'abonnement au service Bours'Actif page 6. (PLF) Pour les PEA et PEA-PME, ces frais sont soumis au plafonnement des frais décrit dans le décret n° 2020-95 du 5 février 2020.

CONSERVATION

Droits de garde^(PLF)

Frais annuels fixes, par compte-titres	15,90 € ⁽¹⁾
Frais annuels, par ligne	
▶ produits Crédit Mutuel Alliance Fédérale	GRATUIT
▶ ligne de valeurs françaises	6,60 €
▶ ligne de valeurs étrangères	10,90 €

GESTION DE PATRIMOINE

Profil patrimoine	36,00 €
▶ avec Eurocompte Sérénité	24,00 €
Bilan patrimonial, à partir de	530,00 €
Comptes et portefeuilles gérés	Nous consulter

(1) 7,95 € pour les clients uniquement détenteurs de Parts B. Non facturés la première année.

(PLF) Pour les PEA et PEA-PME, ces frais sont soumis au plafonnement des frais décrit dans le décret n° 2020-95 du 5 février 2020.

Assurances et prévoyance

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement (Assur-Carte Crédit Mutuel)	26,00 €/an
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement (Assur-Carte toutes banques)	31,00 €/an

Succession

Ouverture d'un dossier de succession	
▶ si avoirs au jour du décès < 2 000,00 €	GRATUIT
▶ si avoirs au jour du décès ≥ 2 000,00 €	1,00 %* max 150,00 €
Liquidation d'actifs (si transfert hors Crédit Mutuel Alliance Fédérale)	1,00 %*
▶ minimum	50,00 €
▶ maximum	850,00 €
Frais annuels de gestion	80,00 €
Service Assistance Démarches Décès	GRATUIT

* Base : Valorisation des avoirs au jour du décès.



Résoudre un litige

Pour toute demande portant sur la bonne exécution des contrats ou toute réclamation, vous disposez :

► d'un numéro de téléphone dédié

 **N°Cristal** 0 969 367 254

APPEL NON SURTAXE

► et d'interlocuteurs privilégiés à contacter :

- **EN PREMIER LIEU, votre Caisse de Crédit Mutuel**
en prenant un rendez-vous, via le formulaire réclamation accessible à partir de votre espace personnel banque à distance, par email, ou par courrier.
- **EN SECOND LIEU, le Service Relation Clientèle**
 - par courrier au siège de votre Fédération
 - ou via le formulaire de réclamation en ligne sur www.creditmutuel.fr/cmag
- **EN TROISIÈME LIEU, le Médiateur**
après épuisement des voies de recours internes et uniquement pour les litiges entrant dans son champ de compétence,
 - via son site internet www.lemediateur-creditmutuel.com
 - ou par courrier : Monsieur le Médiateur du Crédit Mutuel, 63 chemin Antoine Pardon – 69160 Tassin La Demi-Lune.
Les coordonnées des autres médiateurs sont précisées sur www.creditmutuel.fr/cmag et sur les conditions générales de banque.

Tarifs applicables aux clients des Caisses du Crédit Mutuel Antilles-Guyane

MODIFICATION DE LA CONVENTION DE COMPTE

Tout projet de modification de la convention de compte de dépôt et/ou des autres produits et services est fourni sur support papier ou sur un autre support durable au client au plus tard deux mois avant la date d'application envisagée. Si le client refuse la modification proposée, il peut résilier sans frais la convention de compte et/ou des produits et services concernés par la modification avant sa date d'entrée en vigueur (Code Monétaire et Financier L. 312-1-1 II).

INFORMATION DE LA CLIENTÈLE CONCERNANT LA GARANTIE DES DÉPÔTS, DES TITRES ET DES CAUTIONS DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

Les dépôts espèces recueillis par votre établissement, les titres détenus par lui pour votre compte, certaines cautions qu'il vous délivre sont couverts par des mécanismes de garantie gérés par le Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le dépliant du Fonds de Garantie et de Résolution disponible en Caisse et sur le site internet de la banque.

ANNONCEUR

Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées, société coopérative à forme de société anonyme au capital de 5 458 531 008 euros, 4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen, 67913 Strasbourg Cedex 9, RCS Strasbourg B 588 505 354 – N° Orias : 07 003 758. Banques régies par les articles L.511-1 et suivants du Code monétaire et financier. Pour les opérations effectuées en qualité d'intermédiaires en opérations d'assurances (immatriculations consultables sous www.orias.fr), contrats d'assurance de ACM VIE SA, ACM IARD SA et ACM VIE SAM entreprises régies par le Code des assurances.



Crédit  Mutuel

